



Séance d'installation du Conseil intercommunal et du Comité de direction de Région de Nyon

Mercredi 24 juin 2026, 19h, Salle polyvalente de Montoly, Gland

Présidence : Chantal Turin, préfet

Présidence du préfet	
1	Accueil, ouverture de l'assemblée
2	Contrôle des présences
3	Assermentation des délégué·es au Conseil intercommunal et des suppléant·es
4	Election du/de la président·e du Conseil intercommunal
5	Election du/de la secrétaire du Conseil intercommunal
Présidence du/de la président·e du Conseil intercommunal	
1	Election des deux vice-président·es du Conseil intercommunal
2	Election des deux scrutateur·trices du Conseil intercommunal
3	Election des deux scrutateur·trices suppléant·es du Conseil intercommunal
4	Election du/de la secrétaire suppléant·e du Conseil intercommunal
5	Election des membres du Comité de direction
6	Election du/de la président·e du Comité de direction
7	Election des membres de la Commission de gestion
8	Election des membres de la Commission des finances
9	Election des membres de la Commission des investissements régionaux
10	Election des membres de la Commission de mobilité
11	Elections diverses (commissions ad hoc)
Présidence du préfet	
1	Assermentation des membres du Comité de direction et du/de la président·e
2	Lecture et approbation du procès-verbal d'installation
3	Communications diverses

Ces opérations se déroulent conformément à la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956.

Nyon, le 4 mai 2026